L'Union des producteurs agricoles

L'UPA, c'est aussi pour les plus petites fermes et les secteurs en développement!

L'UPA existe par et pour les productrices et producteurs agricoles et forestiers. Notre groupement rassemble et représente toutes les entreprises agricoles qu'importe leur taille, leur production ou leur modèle d'affaires. C'est un lieu de réseautage ouvert à tous.

Pour favoriser une meilleure représentativité, tous les conseils d'administration des syndicats locaux et des fédérations régionales ont réservé un siège pour des représentants de fermes axées sur les marchés de proximité et ayant des revenus de moins de 100 000 $. Des postes sont également réservés aux productions moins présentes sur le territoire (autres productions végétales et animales).

Quels sont les avantages de devenir membre?

En obtenant votre statut de membre, vous vous obtiendrez un **droit de vote** aux assemblées et deviendrez ainsi un participant actif de votre organisation. Si vous le souhaitez, vous aurez également la possibilité de représenter des producteurs comme vous en vous impliquant dans un conseil d'administration.

Bénéficiez aussi d'autres avantages dont :

- Assurance invalidité Solo Sécuriterre (souscription requise – $)
- Assurance décès accidentel (2 000 $)
- Abonnement gratuit à *La Terre de chez nous* (trois mois)

Pour en savoir plus sur les avantages : www.upa.qc.ca/avantages
Pour devenir membre dès aujourd'hui : fdu.upa.qc.ca

Que fait l'UPA pour les plus petites fermes et les secteurs en développement?

Favorise l'accès à des programmes gouvernementaux

Votre statut de producteur agricole vous donne accès, entre autres :

- au programme de crédit de taxes foncières agricoles qui permet un remboursement d'au moins 70 % des taxes;
- à des programmes d'aide de La Financière agricole du Québec, incluant des mesures spécifiques de sécurité du revenu agricole aux entreprises dont les revenus sont de 100 000 $ ou moins.

Dans ses représentations l'UPA exige des programmes qui répondent davantage aux besoins des plus petites entreprises et des secteurs en développement, notamment par :

- une bonification additionnelle au programme Agri-Québec afin d'augmenter la contribution gouvernementale pour les petites entreprises (moins de 100 000 $ de revenu agricole brut);
- la promotion et le soutien à la production biologique;
- des allègements fiscaux (ex. : crédit d'impôt à l'investissement).

Promotion de l'achat local

- Différentes initiatives sont mises de l'avant pour promouvoir l'achat local et les marchés de proximité.

Offre des services spécialisés en agriculture

- Différents types de services sont à votre disposition : formations, comptabilité et fiscalité, main-d'œuvre agricole, santé et sécurité, conseils et soutien juridiques ainsi que des références et outils pertinents pour les entreprises.

Soutient les secteurs en développement pour favoriser leur croissance

- L'UPA coordonne diverses tables de concertation avec les partenaires du milieu afin de soutenir le développement des marchés de proximité, la production biologique et la production horticole.

Et plus encore!

En savoir plus

www.upa.qc.ca/nouveauxproducteurs